



L'aménagement des sentiers (ici le Pariou) dans le cadre du Site classé rejoint complètement les enjeux du site Natura 2000.



Des mammifères qui gagnent à être mieux connus : au moins 6 espèces de chauves-souris (ici, Oreillard et Grand Murin) visées par Natura 2000 fréquentent la Chaîne des Puys.



La Narse d'Espinasse est classée en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.

La vie du site Natura 2000 de la Chaîne des Puys



- Lutter contre l'érosion, la dégradation des milieux naturels et le dérangement des espèces par **la maîtrise de la fréquentation touristique** est également l'un des objectifs majeur du site classé et pour lequel, les opérations déjà réalisées sont très visibles (aménagements des sentiers du Puy-de-Dôme et du Pariou). Natura 2000 doit venir en complémentarité de ces projets.

- **Sensibiliser, éduquer et valoriser ce patrimoine naturel exceptionnel** : à la croisée des enjeux et objectifs précédents, mieux connaître son patrimoine permet d'abord de mieux en tenir compte dans nos pratiques quotidiennes ou de loisirs mais également de mieux le faire découvrir aux visiteurs (proches ou lointains) tout en le respectant.

GROUPES DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES

1/ Le site Natura 2000 de la Chaîne des Puys est d'importance majeure pour des petits mammifères volants : **les Chauves-souris**. Un inventaire complémentaire est en cours pour mieux comprendre l'utilisation des entités Natura 2000 par les espèces concernées et en déduire des propositions d'action et de gestion appropriées.

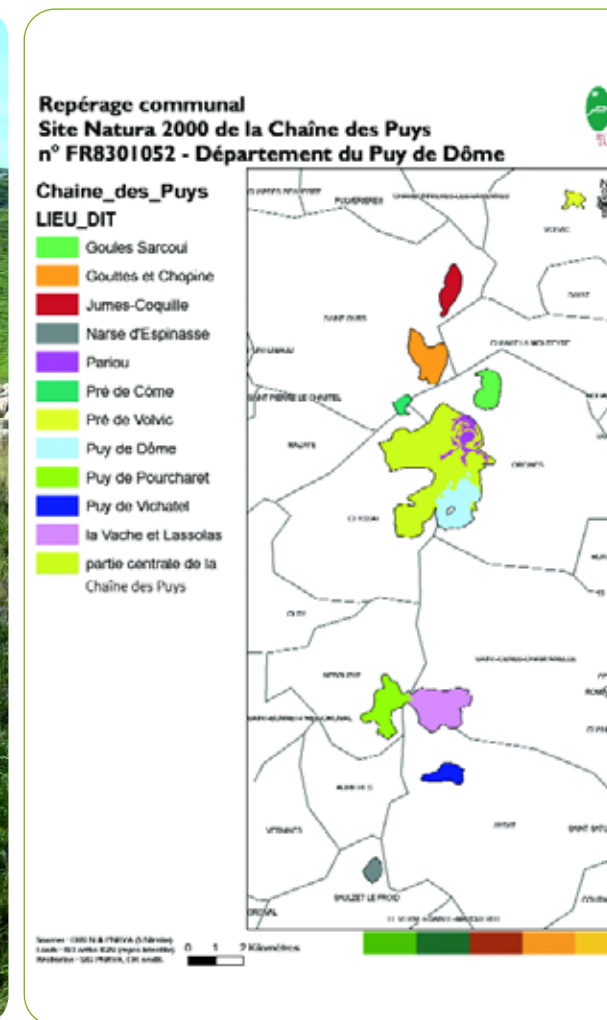
2/ L'enjeu de la **Narse d'Espinasse** est la fonctionnalité de la tourbière par la maîtrise de la qualité et de la quantité de

l'eau. Cet objectif est partagé par le comité de gestion de l'arrêté de biotope et le Syndicat de la Vallée de la Veyre. Un groupe spécifique à cette entité du site Natura 2000 de la Chaîne des Puys est donc à organiser visant une coordination entre les procédures.

C'est autour de ces objectifs et enjeux du site Natura 2000 que les propositions d'actions et de mesures pour la conservation des milieux naturels et des espèces seront discutées.

Ainsi, le COFIL a décidé que les groupes de travail se réuniront par thématiques et à 2 reprises. **Toutes les personnes concernées par une thématique sont invitées à participer à ces groupes de travail : propriétaires, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, pratiquants sportifs, forestiers, acteurs touristiques, conseils municipaux, etc.** Ils peuvent se faire connaître auprès du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

Pastoralisme, paysage et biodiversité sont indissociables dans le Site Natura 2000 de la Chaîne des Puys



le Damier de la Succise fréquente plutôt les milieux humides du site Natura 2000

Le comité de pilotage (COFIL*) du site de la Chaîne des Puys a été réuni par le Préfet du Puy-de-Dôme en octobre 2007 et a élu le Maire d'Orcines à sa présidence. Il a choisi le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne pour rédiger le document d'objectif (DOCOB*).

Lors de sa 2nde réunion en juin 2007 à la maison du Parc à Montlosier (Aydat), le comité de pilotage a validé les objectifs et enjeux du site (qui seront à formuler plus précisément à l'issue des groupes de travail).

*voir la démarche en dernière page

GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES :

- Lutter contre la fermeture des milieux par **le maintien des activités pastorales** est un objectif absolument prioritaire : les milieux naturels visés par Natura 2000 sont les prairies et pelouses d'altitude, les landes basses et les éboulis. La première richesse de Natura 2000 rejoint donc complètement l'enjeu paysager du site classé. Une meilleure valorisation des produits agricoles issus du site pourrait aussi être envisagée pour contribuer au maintien de l'activité économique.

Rendez-vous :

1/ La 1^{ère} série de réunions aura lieu le **3 mars 2009** pour débattre du diagnostic sur les milieux naturels et sur les **activités pastorales** et orienter les actions à conduire et le **4 mars 2009** pour débattre du diagnostic sur les milieux naturels et sur les **activités touristiques d'une part et de sensibilisation d'autre part** et orienter les actions à conduire.

2/ La 2^{ème} série de réunions aura lieu au cours du **printemps 2009** et travaillera sur des propositions de mesures et d'action (contrats et Charte Natura 2000, Mesures Agri-Environnementales Territorialisées, etc.) en lien avec les autres politiques existantes ou possibles (cohérence à viser) pour chacune des thématiques.

Le DOCOB doit être finalisé pour **fin 2009** (réunion intermédiaire du COFIL en **mars 2009** et réunion de validation envisagée en **septembre 2009**).